

Bac pro maintenance des équipements industriels - Parcours Lycée de la Nouvelle Chance

Objectif

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en oeuvre de nouveaux équipements.

Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

Le diplômé peut être recruté par des entreprises appartenant à des secteurs économiques très variés. Rattaché au service maintenance, il peut intervenir seul ou en équipe. Il peut aussi encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• **Yzeure - Du 02/09/2019 au 09/07/2021**

- 39 place Jules Ferry - 03401 Yzeure
- [SEP du Lycée Jean Monnet](#) - Tél : 04 70 46 93 01
- Contact : Madame Corinne DOUCE ([Contacter](#)) - Tél : 04 73 99 35 79

Public et financement

| Financement | Effectif | Recrutement |
|------------------|----------|-------------|
| Conseil régional | -- | Ouvert |

Public : Jeune

Etre âgé de plus de 16 ans jusqu'à 25 ans révolus à la date d'entrée dans le dispositif

Aire de recrutement : Région

Prise en charge : Prise en charge des frais possible

Les actions du Lycée de la Nouvelle Chance sont cofinancées par le Rectorat de Clermont-Ferrand, le Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes



Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire : [form'toit](#)

Programme

Enseignements professionnels :

- Les activités de maintenance se traduisent par des interventions sur des équipements très variés qui supposent des connaissances scientifiques et techniques relatives tant aux systèmes eux-mêmes qu'à leur fonctionnement.

- La formation professionnelle aborde par conséquent de nombreux domaines tels que l'électricité, les automatismes, l'hydraulique, la pneumatique, la mécanique.

- Il s'agit pour l'élève de réaliser la maintenance corrective et la maintenance préventive tout en mettant en oeuvre des améliorations et des modifications.

- L'intégration de nouveaux biens et la communication avec les utilisateurs et les clients au sein d'une équipe font aussi partie de l'apprentissage.

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

[Bac pro maintenance des équipements industriels](#)

Niveau de sortie : Niveau IV : BAC, BT, BP

Métiers préparés

[Ajusteur/euse-monteur/euse](#)

[Ascensoriste](#)

[Électromécanicien/ne](#)

[Électromécanicien/ne en remontées mécaniques](#)

[Mécanicien\(ne\) moteur aéronef ou équipements mécaniques, électromécaniques en atelier](#)

[Responsable du service après-vente](#)

[Technicien/ne de maintenance industrielle](#)

[Technicien/ne en automatismes](#)

Modalités pédagogiques

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Après entretien et tests de positionnement un accompagnement fort et individualisé est mis en place, avec des temps de pédagogie individualisée et collective

Durées et rythmes

2 an(s) heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

niveau V bis (prequalification)

Recrutement :

- Avoir interrompu ses études depuis au moins un an (quelles que soient les modalités : apprentissage ou scolaire) à la date d'entrée dans le dispositif. - Avoir pour objectif l'obtention d'un diplôme de niveau IV (passation en deux ans maximum) voire de niveau V pour les éventuels CAP (passation en un an) - Avoir effectué plus d'un trimestre en lycée ou en apprentissage (pour les candidats au bac) - Avoir entrepris un minimum de démarches pendant la période d'interruption de scolarité (Emploi, intérim, stages, formations, entretiens réguliers avec la ML) - Etre inscrit en ML

Modalités d'accès :

Pour plus d'information : Missions Locales - CIO

Organisme responsable

[GIP Auvergne - GRETA d'Auvergne](#)

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand

Site web : <http://greta-auvergne.fr>

Réf : 03_1701984F
Mise à jour : 19/06/2019
